Cadre réservé au CGF

2024 - 131

VILLE DE MAHINA

OFFRE D'EMPLOI

Nom de la Collectivité : **VILLE DE MAHINA**

Emploi : 01 Responsable de la restauration municipale

Catégorie : A ☐ B ☒ C ☐ D ☐

Grade : Technicien, Technicien principal

Service d'affectation : Direction de la Proximité et de la Vie Sociale

Niveau de diplôme minimum requis : Aucun ☐ DNB/CAP/BEP ☐ BAC ☒ BAC+3 ☐

Spécialité : Administrative ☐ Technique ☒ Sécurité Civile ☐ Sécurité Publique ☐

Domaine : Bâtiment ☐ Environnement ☐ Restauration municipale ☒ Système d'information ☐

(Ne concerne que la spécialité technique)

Emploi à pourvoir à compter du : Avril 2024

Type de recrutement : Permanent ☒ Temporaire ☐ (Durée du CDD : …….)

Temps de travail : temps complet ☒ temps non complet ☐ (durée hebdo/annuelle : ……...)

Localisation : MAHINA

Rémunération : conditions statutaires

Missions principales

Dans ce cadre, sans être une liste exhaustive de ses missions, il a pour rôle de :

1) Gérer et piloter la production
   - Planifier, gérer et contrôler la production des repas
   - Effectuer la sélection des produits
   - Élaborer des menus avec des produits issus de l'agriculture biologiques ou durable
   - Anticiper les enjeux et besoins d'organisation du travail, de formations liées à l'introduction pérenne de produits de proximité issus de l'agriculture biologique
   - Rédiger les fiches techniques des préparations culinaires et chiffrer le prix de revient alimentaire
   - Déterminer les besoins en denrées alimentaires dans le cadre d'un budget défini
   - Contrôler l'approvisionnement des denrées alimentaires et anticiper le gaspillage
   - Superviser la gestion du magasin et du stock
   - Coordonner et animer l'équipe de production dans leurs tâches quotidiennes
   - Élaborer des préparations culinaires dans le respect de l'art culinaire
   - Garantir la qualité et le respect des délais de production
2) Participer à la démarche qualité
   - Planifier et contrôler la quantité et la qualité de la production dans le respect des engagements qualité du service
   - Participer à la démarche qualité : appliquer et faire appliquer les procédures
   - Piloter, suivre et contrôler les activités des agents dans le respect de la règlementation en matière d'hygiène alimentaire
   - Veiller au respect des procédures d'hygiènes
   - Veiller à l'entretien du matériel de production

Recrutement ouvert à :

- Tout fonctionnaire communal de spécialité et de grade équivalent ;
- Tout fonctionnaire autre que communal de spécialité et de grade équivalent (en détachement) ;
- En l'absence de candidat précédemment cité, le recrutement est ouvert à toute personne correspondant au profil recherché

Profil recherché :

- Aptitude à manager une équipe
- Capacité d'adaptation
- Capacité à gérer les conflits
- Connaissances parfaites des normes et des règles d'hygiènes de la cuisine collective
- Connaissances de l'environnement communal
- Connaissances en achats et marchés publics
- Connaissances des techniques et services de restauration
- Capacité à concevoir des menus et fiches technique
- Maîtrise des techniques de cuisson et de préparation des plats très variés
- Sens du service public
- Sens des responsabilités
- Bon gestionnaire
- Organisé et méthodique
- Rigueur & Autonomie
- Resistance au stress
- Être force de proposition
- Capacité à faire face aux imprévus

Pièces à fournir

Les dossiers de candidature doivent être envoyées par mail à rh@mahina.pf ou en dépôt sur place à la direction des ressources humaines situé au 1er étage du bâtiment A de la Mairie de Mahina. Ils doivent être adressés à **Monsieur Damas Terai TEUIRA, Maire de la Ville de Mahina** et constitué comme suit :

- Curriculum Vitae (à jour) ;
- Lettre de motivation ;
- Copie de la pièce d'identité (passeport ou carte d'identité en cours de validité) ;
- Copie du permis de conduire ;
- Copie des diplômes ;
- Attestation d'affiliation de la CPS (ce n'est pas la carte verte) disponible directement sur votre tatau ou dans votre antenne CPS la plus proche ;

Les dossiers INCOMPLETS seront rejetés
Les dossiers envoyés après la date limite de candidature seront refusés

Date limite des candidatures : le vendredi 29 mars 2024

Pour le Maire et par délégation,
La Directrice Générale Adjointe des Services

Madame Tehea TEUIRA